

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 MAI 2019**

Délibération
n° 2019.05.053.B

**Contrat de mandat de
maîtrise d'ouvrage
avec la SPL GAMA
pour la mise en
oeuvre du projet
BHNS - accord-cadre
relatif aux travaux, 8
lots : avenant 1 au lot
Signalisation
lumineuse de trafic
(SLT)**

LE SEIZE MAI DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 mai 2019**

Secrétaire de séance : Michel BUISSON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2019

**DELIBERATION
N° 2019.05.053.B**

MOBILITES

Rapporteur : Monsieur GERMANEAU

CONTRAT DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA SPL GAMA POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET BHNS - ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX, 8 LOTS : AVENANT 1 AU LOT SIGNALISATION LUMINEUSE DE TRAFIC (SLT)

Par délibération n°260 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL GrandAngoulême Mobilité Aménagement, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en œuvre du projet Bus à haut niveau de service.

Par délibération n°39B du 11 mai 2017, le bureau communautaire a approuvé le lancement en procédure négociée avec mise en concurrence préalable, de l'accord-cadre relatif aux travaux de Bus à Haut Niveau de service (BHNS) de GrandAngoulême – 8 lots.

La commission d'appel d'offres de Grandangoulême du 5 octobre 2017 a décidé d'attribuer le lot Signalisation lumineuse de Trafic, au groupement EIFFAGE ENERGIE POITOU-CHARENTES mandataire, 3 rue des Entrepreneurs CS 31027 – 86060 Poitiers / EIFFAGE ENERGIE Centre Loire / ETPM (cotraitants), pour un montant sur quantité constatée de :

- Tranche ferme : 968 469,95 € HT
- Tranche optionnelle 1 : 105 061,60 € HT

Soit un montant total de 1 073 531,55 € HT

IL convient de passer un avenant n°1 ayant pour objet la modification de la répartition financière entre les membres du groupement. Il est sans incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 à l'accord-cadre relatif au lot signalisation lumineuse de Trafic, EIFFAGE ENERGIE POITOU-CHARENTES mandataire, 3 rue des Entrepreneurs CS 31027 – 86060 Poitiers / EIFFAGE ENERGIE Centre Loire / ETPM (cotraitants), sans incidence financière.

D'AUTORISER la SPL GAMA, en qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet BHNS, à signer le présent avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

28 août 2019

Affiché le :

28 août 2019